

Canagrex

M. le vice-président: Quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

* * *

● (1650)

LA LOI SUR LA DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ CANAGREX

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 14 avril, de la motion de M. Wise: Que le projet de loi C-2 portant dissolution de la société Canagrex et modifiant certaines lois en conséquence soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, je me joins volontiers à ceux qui s'inquiètent au sujet de cette mesure qui entraînera la disparition de Canagrex.

Il y a quelques points que je veux faire valoir. Tout d'abord et avant tout, ce débat arrive à un moment opportun. L'agriculture se trouve certes dans une situation critique. Les délégations qui ont comparu devant le comité permanent de l'agriculture depuis quelques semaines ont déclaré sans ambages que l'agriculture a atteint un tournant important. Le gouvernement et le Parlement du Canada doivent prendre certaines décisions fondamentales. Prenons-nous des initiatives importantes, malheureusement dans certains cas des mesures de redressement, pour nous assurer que l'exploitation agricole familiale ou le ranch familial demeure une institution rentable dans le secteur agricole au Canada? Ou sommes-nous disposés à abandonner le Canada rural et à nous intéresser à l'agrinégoce ou à l'agriculture industrielle? Certains pays ont déjà pris une décision en ce sens. D'autres ont décidé que l'exploitation agricole familiale constitue un élément de production qui mérite d'être préservé. Ces pays ont donc mis sur pied divers programmes pour en arriver à cette fin.

Le monde est incroyablement concurrentiel, et à beaucoup d'égards la concurrence est déloyale. Nous demandons à nos agriculteurs et à nos éleveurs de se débrouiller sur un marché très déloyal. Les agriculteurs européens reçoivent de lourdes subventions qui évincent à toutes fins pratiques nos producteurs des marchés internationaux. Il y a ensuite le spectre des négociations de libre-échange et la possibilité, car personne d'entre nous ne sait vraiment ce qui se passe, d'une initiative qui déboucherait sur une irruption de l'industrie agricole américaine au Canada où elle accaparerait tout, purement et simplement. Je veux parler plus précisément des arguments invoqués par les producteurs de volaille, les producteurs d'oeufs, les producteurs laitiers et plusieurs autres professions agricoles canadiennes qui s'inquiètent très sérieusement des répercussions que pourrait avoir sur leur secteur un accord de libre-échange.

Je viens de la Colombie-Britannique centrale où l'agriculture occupe une place importante. Le tissu rural de cette région dépend d'une agriculture saine et rentable. Nous avons l'industrie des fruits tendres, l'industrie des fruits fermes, les vignobles de la vallée de l'Okanagan, puis les productions plus exotiques comme le ginseng qui sont destinées aux marchés

d'Extrême-Orient. Nous avons l'élevage bovin traditionnel et la production légumière qui commence tout juste de s'implanter sur de nouveaux marchés dans des conditions de concurrence incroyables. Cela grâce souvent à l'aide provinciale, fédérale, et même, dans certains cas, municipale.

Aujourd'hui nous discutons la suppression de Canagrex. Il importe de nous rappeler la raison d'être de Canagrex. C'est une initiative prise par le gouvernement fédéral pour commercialiser les produits agricoles canadiens de façon plus efficace et plus dynamique dans de nouvelles régions. Nos producteurs alimentaires figurent parmi les plus entreprenants du monde. Ils sont capables de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Mais ils ont souvent besoin d'aide. L'agriculteur qui cultive un certain type d'oléagineux, ou celui qui élève des lapins, ou qui cultive des framboises, ou ce qu'on voudra, n'a ni le temps ni les aptitudes voulus pour aller au Japon se créer un marché.

Certains de mes collègues et moi-même avons eu la chance de visiter le Japon il y a déjà quelque temps. Nous avons examiné les possibilités pour les producteurs canadiens de denrées alimentaires sur ce marché. Nous avons appris que les Japonais sont très satisfaits de la qualité des denrées en provenance du Canada. Nous avons découvert, ce qui n'est pas surprenant, un potentiel énorme. En fait, partout où nous sommes allés, notre ambassade a organisé des foires alimentaires, afin de faire connaître aux Japonais nos produits et nos recettes. La réaction a été fantastique. C'est pourquoi, selon nous, partout où nous faisons en sorte d'étendre les marchés à l'étranger de nos producteurs de denrées alimentaires, nos efforts sont couronnés de succès. Pourtant, il s'agit d'un travail long et coûteux.

C'était là la raison d'être de Canagrex. La société devait, avec un budget fort modeste, vendre nos produits à l'étranger. Bien des gens se demandent pourquoi nos agriculteurs en sont incapables. Manifestement ils n'ont ni le temps ni forcément les compétences voulues. Souvent, leurs associations ne peuvent compter sur les crédits nécessaires. Nous avons donc prétendu qu'il fallait laisser le soin à une société de la Couronne de se charger de ce travail pour nos producteurs de denrées alimentaires qui le méritent tout à fait. Nous voulions mettre en place un mécanisme permettant d'évaluer régulièrement les progrès réalisés par la société Canagrex, faire siéger des agriculteurs au conseil d'administration et tenir la société responsable de ses actions. Il s'agissait d'une mesure extrêmement progressiste. Pourtant, alors même que cette société entreprenait son travail et ouvrait de nouveaux marchés, ce qui créait des centaines d'emplois et aurait pu permettre d'en créer des dizaines de milliers directement et dans les industries connexes, qu'a fait le gouvernement? Il a décidé de dissoudre la société Canagrex. Il a pris cette mesure, car lorsque cette entreprise a été créée, les conservateurs étaient dans l'opposition. Je me rappelle bien qu'ils ont insisté sur l'inutilité de cette société, car à leur avis, les agriculteurs n'avaient pas besoin de cette aide. Sauf erreur, ils n'ont jamais prétendu que nos agriculteurs ne méritaient pas cet appui, mais bien qu'ils n'en avaient pas besoin.

Le succès de la société Canagrex était quelque chose à voir. Il suffit d'évaluer objectivement ce que cette petite société d'État a fait en très peu de temps, pour s'apercevoir qu'elle a